
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 septembre 2016 à 19 h 15
3535, rue Saint-Denis (ITHQ)**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
M^e Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations avec les citoyens/des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux publics
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture/des Sports/des Loisirs/des Parcs et du Développement social

10.01 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 17.

CA16 25 0275

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2016 et portant sur le PTI.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2016 et portant sur le PTI 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.02 - Période de questions et requêtes du public.

Des personnes présentes sont entendues par les membres du conseil.

10 - Période de questions des membres du conseil.

Aucun membre du conseil ne pose de question.

CA16 25 0276**Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2017, 2018 et 2019.

De transmettre les prévisions budgétaires conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (chapitre C-11.4).

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1160311002

CA16 25 0277**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2016 et portant sur le PTI 2017, 2018 et 2019. Il est 19 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2016.